

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

Pour la période terminée le 30 juin 2021

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 30 juin 2021

FNB Développement durable d'obligations de sociétés canadiennes BNI

Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le FNB, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du FNB contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires complets du FNB. Vous pouvez obtenir les états financiers intermédiaires du FNB gratuitement, sur demande, en appelant au 1 866 603-3601, en communiquant avec nous par courriel à investissements@bnc.ca, en consultant le site Internet www.bninvestissements.ca, en consultant le site Web de SEDAR (www.sedar.com) ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Le FNB Développement durable d'obligations de sociétés canadiennes BNI a comme objectif de placement de générer un niveau soutenu de revenu courant et une croissance du capital, en mettant l'accent sur les obligations émises par des sociétés canadiennes ayant une intensité carbone substantiellement inférieure à l'intensité carbone estimative de son indice de référence, tout en considérant les enjeux ESG, les risques climatiques et la contribution aux objectifs de développement durable des NU. Il investit, directement ou indirectement au moyen de placements dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille composé principalement d'obligations émises par des sociétés canadiennes.

Lorsqu'il choisit les titres, le sous-gestionnaire de portefeuille utilise une approche ascendante; il choisit les émetteurs en fonction d'une analyse fondamentale. Le sous-gestionnaire de portefeuille effectue également une analyse de crédit pour chaque titre, laquelle est combinée à l'analyse des facteurs ESG décrite au paragraphe précédent, ce qui lui permettra de déterminer la pondération du titre dans le portefeuille. Les enjeux ESG sont évalués au moyen d'indicateurs pertinents qui varient d'un secteur à l'autre (conformément aux enjeux ESG propres au secteur). Cette analyse peut notamment comprendre des aspects comme le rendement énergétique, les émissions de gaz à effet de serre, la gestion des eaux, la gestion des déchets, le capital humain, la diversité et l'inclusion, la santé et la sécurité, la composition du conseil, la rémunération et la gouvernance financière.

Risques

Le risque global d'un investissement dans le FNB reste tel qu'il est décrit dans le prospectus ou les modifications de celui-ci, et dans l'aperçu du FNB.

Résultats d'exploitation

Le FNB Développement durable d'obligations de sociétés canadiennes BNI a été lancé le 28 janvier 2021, et la valeur liquidative du fonds était de 183,69 millions de dollars au 30 juin 2021. Nous ne présentons pas le rendement des placements d'un FNB offert depuis moins d'un an.

Lors du premier trimestre de 2021, les taux obligataires ont monté avec plus d'amplitude pour les échéances 10 et 30 ans comparativement aux échéances plus courtes, engendrant par le fait même une pentification de la courbe des taux. L'engagement des banques centrales à maintenir les taux bas pour plusieurs années, a limité la progression des taux à court terme, alors que les pressions inflationnistes ont eu une incidence sur les taux à long terme.

Au cours du deuxième trimestre les taux à court terme ont monté quelque peu et ceux à long terme ont chuté légèrement alors que les banques centrales ont laissé entrevoir un relèvement plus hâtif que prévu de leur taux directeur.

Malgré le mouvement baissier des taux survenu à la fin du deuxième trimestre, les taux obligataires canadiens ont néanmoins terminé le semestre en hausse, alors que les écarts de taux (crédit) entre les obligations gouvernementales et les obligations de sociétés et provinciales se sont resserrés sur l'ensemble de la période.

Dans ces circonstances, l'indice obligataire FTSE Canada Univers a reculé de 3,46 % pour le semestre, les obligations de sociétés devançant toutefois, les obligations provinciales, municipales et fédérales. Parmi les obligations de sociétés, les émetteurs notés AAA/AA et BBB ont affiché des rendements supérieurs à ceux notés A. Sur le plan sectoriel, les services financiers, l'immobilier et les titres adossés à des actifs ont devancé les autres secteurs, tandis que l'infrastructure et les communications ont été à la traîne.

Événements récents

Plusieurs investisseurs se questionnent sur les pressions inflationnistes observées depuis le début de l'année. La plus récente lecture de l'indice des prix à la consommation aux États-Unis fait état d'une croissance annuelle de 3,8 % des prix excluant l'énergie et l'alimentation, du jamais vu depuis juin 1992. Normalement, une telle flambée des prix aurait fait réagir la Réserve fédérale (Fed), mais le nouveau cadre de la politique monétaire américaine favorise une approche patiente. Toutefois, au sein même du comité de la Fed, certains membres ne dérogent pas de l'ancien cadre plus proactif et voudraient un redressement des taux en 2023 voire en 2022. Presque un an depuis son adoption, ce nouveau cadre, qui cible un taux moyen d'inflation de 2 % sur une longue période, n'est pas encore bien maîtrisé.

Si la Fed désire bâtir la crédibilité de sa nouvelle approche, elle ne peut revenir sur ses anciennes méthodes au moindre signe d'inflation. Les membres influents du comité, avec sa tête d'affiche le président Powell, savent que la patience sera mise à l'épreuve, mais qu'elle est nécessaire puisqu'ils croient que la pression sur les prix sera temporaire et qu'une erreur de politique serait coûteuse pour l'économie. Plus la Fed tarde à relever les taux pour établir sa crédibilité, plus forte sera l'expansion économique et la nature temporaire des hausses de prix deviendra plus permanente. Ce nouveau cadre favorise l'inflation au détriment des taux de long terme.

Le 30 avril 2021, le comité d'examen indépendant (le « CEI ») du FNB a été réduit à trois membres lorsque Yves Julien a démissionné de son poste de membre du CEI. Le 1^{er} mai 2021, le CEI du fonds a été porté à quatre membres lorsque Paul Béland a été nommé membre du CEI.

Opérations entre parties liées

Banque Nationale Investissements inc. (le « gestionnaire ») est gestionnaire et promoteur du FNB. À ce titre, il a le droit de recevoir, en contrepartie des services qu'il fournit au FNB, des frais de gestion qui lui sont payés par celui-ci (voir la rubrique « Frais de gestion » ci-dessous).

De temps à autre, le gestionnaire peut, au nom du FNB, effectuer des opérations ou conclure des ententes faisant intervenir certaines personnes ou sociétés qui lui sont liées, dans la mesure où ces opérations ou ententes sont, à son appréciation, dans l'intérêt du FNB. La description des opérations ou ententes entre le FNB et une partie liée est fournie dans la présente section.

Les membres du groupe du gestionnaire peuvent obtenir une rémunération ou des marges en lien avec les services qu'ils fournissent au FNB BNI ou aux opérations qu'ils réalisent avec ce dernier, y compris en ce qui a trait aux opérations de courtage et aux opérations sur dérivés.

Fiduciaire

Le gestionnaire a retenu les services de Société de fiducie Natcan pour agir à titre de fiduciaire du FNB et a retenu les services de Trust Banque Nationale pour agir à titre de gestionnaire de portefeuille.

Courtier désigné

Le gestionnaire a conclu une entente avec Financière Banque Nationale inc. (« FBN »), une société affiliée à BNI, en vertu de laquelle FBN agit à titre de courtier désigné au regard du FNB. L'entente de courtier désigné conclue avec FBN est conforme aux conditions du marché.

Frais de gestion

Puisque le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds déposé est le premier rapport intermédiaire du FNB, le règlement 81-106 n'exige pas la présentation de cette information.

Rendement passé

Puisque le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds déposé est le premier rapport intermédiaire du FNB, le règlement 81-106 n'exige pas la présentation du rendement passé. Les parts du FNB sont offertes depuis le 8 février 2019.

Faits saillants financiers

Puisque le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds déposé est le premier rapport intermédiaire du FNB, le règlement 81-106 n'exige pas la présentation des faits saillants financiers. Les parts du FNB sont offertes depuis le 11 février 2021.

Aperçu du portefeuille

Au 30 juin 2021

Principaux titres

	% de la valeur liquidative
Banque de Montréal, 1,76 %	3,3
Banque Royale du Canada, 2,09 %	3,0
Banque de Montréal, 2,85 %	2,8
Banque Toronto-Dominion, 3,22 %	2,3
Shaw Communications Inc., 6,75 %	2,2
Hydro One Inc., 5,36 %	2,1
Société financière Manuvie, 3,32 %	2,1
Fédération des Caisses Desjardins du Québec, 2,86 %	2,0
Ontario Power Generation Inc., 3,84 %	1,8
Wells Fargo & Co., 3,87 %	1,8
La Compagnie de Téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 6,10 %	1,7
iA Société financière inc., 3,07 %	1,7
Granite REIT Holdings LP, série 4, 3,06 %	1,7
Alimentation Couche-Tard Inc., 3,06 %	1,7
Fonds de placement immobilier Allied, série H, 1,73 %	1,7
Great-West Lifeco Inc., 2,38 %	1,7
Banque Nationale du Canada, 1,53 %	1,6
Les Compagnies Loblaw Ltée, 2,28 %	1,6
Ontario Power Generation Inc., 2,89 %	1,6
TELUS Corp., série CP, 4,85 %	1,5
Wells Fargo & Co., série MPLE, 2,98 %	1,4
Aéroports de Montréal, série R, 3,03 %	1,4
Metro inc./CN, 5,97 %	1,4
Dollarama Inc., 1,51 %	1,3
Intact Corporation financière, 1,93 %	1,3
	<u>46,7</u>
Total de la valeur liquidative	<u>183 690 641 \$</u>

Répartition par actif

	% de la valeur liquidative
Obligations et débetures	99,2
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,8

Répartition par échéance

	% de la valeur liquidative
De 1 an à 5 ans	31,8
De 5 ans à 10 ans	35,9
Plus de 10 ans	31,5

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du FNB. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués.

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le FNB. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Web au www.bninvestissements.ca.



Architecture ouverte.
Possibilités infinies.

